Devenez ACEN bénévole !

ACEN

Un problème informatique non identifié provoque un retard de paiement ! Une avance sur salaire sera « peut-être» versée le 10 octobre !

Le jeudi 30 septembre 2021, lors d'une douce journée d'automne, les enseignants contractuels des différents lycée agricoles publics du pays commencent à adopter leur vitesse de croisière dans leurs missions respectives. En effet, les emplois du temps sont arrêtés, le programme est entamé, les listes d'élèves sont définitives, les projets pédagogiques commencent à se mettre en place... Mais une préoccupation occupe l'esprit de certains agents. Et pour cause, **la paye tant attendue de septembre ne tombe pas !!!**

La rentrée est synonyme de factures, d'impôts...sans compter les dépenses quotidiennes. En ce mois de septembre 2021, nous sommes toujours englués dans une crise sanitaire inédite qui a laissé des traces sur les relevés de comptes des français. Les collègues contractuels sont dans une situation financière extrêmement critique avec une famille à faire vivre, des crédits à rembourser, des soins médicaux à assumer...

Quatre jours après la date habituelle du versement des salaires, le SRH contacte enfin ses agents afin d'indiquer qu'un problème informatique non identifié provoque un retard de paiement.

ême si cela peut arriver... , il est inacceptable que le service des ressources humaines ne débloque pas immédiatement une aide pour compenser cette perte pour les agents! **La seule proposition annoncée est qu'une avance sur salaire sera « peut-être» versée le 10 octobre !** Là aussi, une grosse confusion règne dans la concordance des discours selon que vous vous adressez aux SRFD ou au SRH. Certains SRFD évoquent le 15 octobre.

Comment notre employeur peut-il faire preuve d’autant de mépris à l'égard de son personnel? Ce manque de considération ne fait que renforcer la situation précaire des agents contractuels. Nous constatons tous une difficulté dans le recrutement et la pérennisation des postes d' ACEN dans nos lycées. Ce n’est pas avec ce genre de traitement que notre administration va valoriser et promouvoir le métier d'enseignant. Lorsque nous rencontrons l’administration dans les différentes instances, combien de fois nos interlocuteurs se targuent-ils de «faire preuve de bienveillance» à l’égard des agents?